

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1905)**

Heft 54

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ce journal paraît 8 fois par an : de Novembre à Juin.

Mai 1905

No 54

Mai 1905

Prix du numéro 25 cent.
Prix de l'abonnement pour non sociétaires . . Fr. 5 — par an.

Preis der Nummer 25 cent.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . Fr. 5 — per Jahr.

SOMMAIRE :

1. Avis du Comité central.
2. L'Art devant l'opinion.
3. Du cadre (fin).
4. « Kunstverein » suisse.
5. Avertissement.
6. Correspondance des Sections.

AVIS

Ce numéro du journal sera suivi de très près par un autre qui contiendra le compte-rendu des assemblées des 24 et 25 Juin.

Nous rappelons en attendant à nos collègues que M. Max Girardet, dont le nom a été acclamé à l'assemblée générale, est le candidat à la Présidence du Comité Central.

— Les bulletins réglementaires de vote vont être expédiés incessamment ; inutile de rappeler à chacun de bien vouloir faire le nécessaire dans le plus bref délai possible, afin que le tirage du journal ne soit pas retardé.

COMITÉ CENTRAL.

L'Art devant l'Opinion.

Nous reproduisons ici un article paru il y a quelques mois dans le *Journal de Genève*. Les idées qui y sont développées sont toujours à l'ordre du jour, et intéresseront sans doute nos lecteurs :

A supposer que Genève devienne un jour un foyer artistique de premier ordre, — ce dont il ne faut jamais désespérer, — gardons-nous d'escompter les jours gras d'une renaissance spontanée, enthousiaste. En cela, comme en n'importe quel ordre d'idées, ce sera toujours patiemment, par le raisonnement et la persuasion, qu'on arrivera chez nous à quelque chose. C'est pourquoi nous devons savoir gré aux « correspondants » qui se succèdent à nos « tribunes libres », de prolonger leurs salutaires querelles à chacune de nos expositions ou autres manifestations d'art.

Ce n'est pas que jusqu'à présent il ait jailli de ces discussions une vive lumière. Ce qu'il en ressort de plus clair, c'est le désaccord persistant des plaideurs quant au droit de veto, fondé ou non, de l'opinion publique en matière d'esthétique. Hé ! qui conteste ce droit ? L'opinion a tous les droits. Mais entend-on les justifier ? Dans ce cas, il est, ce me semble, un premier point important à débattre : Qu'est-ce que vaut l'opinion ?